

Image not found or type unknown



Emprunt pour construire une maison

Par **chabraque**, le **26/05/2014** à **16:31**

Bonjour,
Je vis actuellement avec mon épouse dans une maison achetée avec un prêt en mon nom seul. Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens. Mon épouse a obtenu un permis de construire et un prêt auprès de sa banque pour avoir sa maison propre. Elle m'a informé de son projet environ 5 mois après le début de ses démarches.
Je suis un peu inquiet pour elle vu son âge (63ans) et la durée du remboursement du prêt.
Qu'arrivera-t-il si elle n'arrive pas à faire face à toutes ces obligations (Taxe foncière, Impôts locaux etc)?
Puis-je être impliqué éventuellement?
Dans l'attente de vous lire;
Merci